



# Les arts plastiques à La Réunion

## (Éléments de connaissance et d'informations)

*Présentation du mardi 27 septembre 2016  
à l'École supérieure d'art*



C C E E

## SOMMAIRE

### **Partie I**

**Éléments d'information sur le secteur des arts plastiques à La Réunion**

### **Partie II**

**Les artistes auteurs**

### **Partie III**

**Les outils de promotion et de valorisation à disposition de l'artiste auteur**

### **Partie IV**

**Enseignement et formation**

### **Partie V**

**Le développement des arts plastiques à La Réunion**

### **Partie VI**

**Des préconisations**

# **PARTIE I**

## **ÉLÉMENTS D'INFORMATION SUR LE SECTEUR DES ARTS PLASTIQUES À LA RÉUNION**

### **A – LES POLITIQUES PUBLIQUES**

**1• L'état**

**2• La région réunion**

**3• Le conseil départemental**

**4• Les communes**

**5• Les intercommunalités**

## **B – LES ASSOCIATIONS**

Les artistes plasticiens prennent souvent l'initiative de créer une association, ou de se constituer en collectif, par affinité et/ou pour défendre des projets individuels et collectifs.

Certaines associations disposent de lieux, bureaux, ateliers, espaces d'exposition, ont des salariés ou des emplois aidés, d'autres ne fonctionnent que sur le bénévolat.

Il y a des profils divers, à l'image du secteur associatif, en général.

Ces associations sont dirigées par des artistes ou par des acteurs de la culture ou encore par des personnes attentives au Développement de la création actuelle. Il est important d'avoir à l'esprit ces spécificités.

## **C – LE SECTEUR PRIVÉ**

Pour montrer son travail, l'artiste a besoin d'espace approprié et doit également vendre ses œuvres

Se pose la question de l'accès aux collectionneurs et amateurs d'art. Si dans les années 1980 les acheteurs choisissaient d'acquérir des œuvres d'artistes porteurs d'une légitimité incontestable et donc de l'extérieur, un rééquilibrage en faveur des artistes locaux est perceptible depuis une dizaine d'années.

Un réseau d'acheteurs, guidés par des intermédiaires passionnés, se met lentement en place, suivant en cela la montée de la reconnaissance du travail d'artistes à l'extérieur de l'île.

L'organisation d'un « marché de l'art » est un chantier complexe mais nécessaire à La Réunion.

Elle renvoie à des enjeux liés à l'économie, aux mécanismes de légitimation et à la maturité professionnelle des artistes.

## PARTIE II

### LES ARTISTES AUTEURS

→ Les différentes définitions du métier d'artiste plasticien

- Selon *l'UNESCO*

- Selon la *nomenclature de l'INSEE*

→ Deux organismes sont chargés par l'État de gérer la sécurité sociale des artistes

- **la Maison des Artistes** pour les plasticiens et graphistes

- **l'AGESSA** pour les photographes.

« pour exercer le métier d'artiste plasticien, il est nécessaire de se professionnaliser, c'est-à-dire d'être reconnu comme un professionnel tant au regard de la société que des institutions publiques. Cette professionnalisation implique donc un statut juridique, fiscal et social permettant de légitimer la rémunération de son travail. En d'autres termes que vous soyez salarié ou indépendant, vous devez déclarer vos impôts et payer des cotisations sociales. »

## **PARTIE III**

### **LES OUTILS DE PROMOTION ET DE VALORISATION DE L'ARTISTE AUTEUR**

#### **A – LIEUX D'EXPOSITIONS INSTITUTIONNELS, ASSOCIATIFS ET PRIVÉS**

#### **B – LES ÉVÉNEMENTS D'ART CONTEMPORAIN**

## **C – LES MÉDIAS**

Les médias, journaux, télévisions et web, suivent et restituent de manière assez satisfaisante la vie des arts plastiques : comptes rendus d'exposition, portraits d'artistes, annonces dans les agendas, etc.

Les questions s'en tiennent à la vie de l'artiste et sa pratique artistique, mais il ne s'agit en aucun cas de critique.

Une presse spécialisée « culture » a émergé depuis une dizaine d'années.

Mis à disposition gratuitement dans des lieux de culture, des bars et restaurants, ces petits magazines gratuits mélangent aspects promotionnels et articles de fond sur la vie culturelle locale, dont les expositions d'art.

De très bonne qualité rédactionnelle, ils se déclinent en version papier et internet.

## **D – LA CRITIQUE D'ART ET LES REVUES SPÉCIALISÉES**

Les associations d'artistes rencontrées par la commission « Vivre ensemble » en 2013 déplorent à l'unanimité l'absence de critique d'art professionnel sur le territoire réunionnais.

## PARTIE IV

### ENSEIGNEMENT ET FORMATION



#### A – L'ÉDUCATION ARTISTIQUE DE LA MATERNELLE AU BACCALAURÉAT

#### B – L'OFFRE EN DIRECTION DU GRAND PUBLIC

- **L'offre publique** : toute offre publique rencontre très vite son public
- **L'offre privée** : provient d'indépendants ou d'associations



## D – ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE LA RÉUNION

En 2015, l'ESA de La Réunion, dirigée par Patricia de Bollivier, est le seul établissement d'enseignement supérieur artistique francophone, le seul dans la zone de l'océan Indien, sous tutelle pédagogique du ministère de la Culture et de la Communication agréé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

L'ESA de La Réunion est habilitée à délivrer les diplômes nationaux suivants :

- Le DNA bac + 3 ;
  - option Art (centré sur la création, l'expérimentation, la recherche) ;
  - option Design graphique (propose une approche plurielle du métier de designer) ;
  - option Communication (interroge les questions professionnelles de la commande et de la réception dans le contexte social et culturel contemporain) ;
  
- Le DNSEP bac + 5 ;
  - option Art (mention paysage) ;
  
- Le DNAT Uniquement par le biais de la VAE.

## E – FORMATION PROFESSIONNELLE

- *VILOI*

## **PARTIE V**

### **LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS PLASTIQUES À LA RÉUNION**

- L'absence d'organisation collective pour être une force de proposition vis-à-vis des collectivités ;
- Un manque de mutualisation des compétences et à la qualification par le biais de connexions interprofessionnelles et par l'accès à l'information et à la formation ;
- Des difficultés à se structurer ...

# PARTIE VI

## DES PRÉCONISATIONS

### 1 - La création de structures dédiées afin :

- de clarifier le statut de l'artiste (reconnu et inscrit à la MDA ou autodidacte à l'engagement artistique fort) ;
- d'améliorer l'organisation et la professionnalisation de ce secteur ;
- d'élaborer une charte de déontologie collective assurant la qualité des échanges et la sécurisation des parcours professionnels, ...

### 2 - Structuration du secteur, par le biais d'un :

- centre de ressources serait à la fois un lieu d'informations et d'échanges ;
- site internet de référencement des artistes et de leur mise en réseau.

### *Un collectif, un syndicat ou une fédération ?*

### 3- *La création d'un espace d'expression critique d'art pluridisciplinaire*

- un calendrier des expositions ;
- un annuaire des artistes et une présentation de leurs œuvres ;
- les avis de concours ;
- des informations sur les métiers d'art régulièrement actualisés.

*Quelle suite donner aux préconisations de cette  
synthèse ?*